

duits sur des étangs à rendement supérieur, afin que la sélection soit convenable. Donc 10 à 15.000 hectares seront nécessaires à la production du nourrain destiné à multiplier au moins 3 fois son poids. Pour avoir ces 3 millions de kilogrammes de nourraïns, il faut trouver 300.000 kilogrammes de feuilles capables de donner 10 fois leur poids ; il suffira d'affecter 1.500 hectares à la ponte. Or, à cette heure, nous avons 20.000 hectares empoissonnés un peu régulièrement et il ne se fait pas 10.000 kilogrammes de feuilles sélectionnées et 15.000 de nourraïns.

On voit qu'il y a de la marge pour la production de l'alevin.

Nous ne dirons rien de la pratique, du métier du producteur : c'est un autre chapitre. Nous voulions seulement exposer les avantages de l'acquéreur d'empoissonnage sélectionné et montrer que la production de cet empoissonnage dépend de l'organisation de la commande. Vous en avez déjà tiré les conclusions.

LE FÉTICHISME DE L'ÉTIQUETTE

Par M. RAOUL DE DROUIN DE BOUVILLE

M. LIÉRITIER est un émule de BOILEAU : il appelle un chat un chat et souhaiterait que la mode s'en répandît (1).

Non seulement il se refuse à prendre les vessies pour des lanternes, mais il prend plaisir à les dégonfler par de malicieuses piqûres.

Champion de la clarté, de l'ordre et du bon sens il ne craint pas d'émouvoir des candeurs ou de déranger des combines. Ne s'est-il pas avisé, récemment, de réclamer une rectification d'état civil pour la Perche-Truite? plus et mieux de contester le droit des Carpes gauloises à se parer de titres inscrits au Gotha germanique ?

Sur le premier chef du réquisitoire, concédons que la dénomination couramment attribuée au Microptère salmoïde induit en erreur les profanes. Ne le voient-ils pas se présentant à la façon de l'« Amour moderne » :

Je suis le fruit d'un rendez-vous
Pris dans un *paol*, en Amérique,
Entre une Truitelle à points roux
Et une Perche chlorotique!

Or, il ne s'agit aucunement d'un métis ; ce citoyen des Etats-Unis appartient à une honorable famille : celle des Centrarchides, est de bonne vie et mœurs et on ne lui connaît pas de liaisons, comme à la Brême, au Gardon et autres Cyprins de petite vertu. C'est lui faire tort

(1) Voir *Bulletin* de septembre, p. 51.

que le gratifier d'un sobriquet hybride. Alors surtout que tant de bonnes gens s'ébahiront en toute naïveté le jour où un Barnum leur exhibera le produit du croisement de la Carpe avec le Lapin...

Le Microptère a droit à réparation, encore que LACÉPÈDE, qui le baptisa en 1802, lui ait trouvé, dès l'abord, un faux-air salmoïde... Mais comment l'appeler ? « *Black-Bass* », c'est-à-dire Perche noire, comme dans son pays d'origine ? Il y aura encore des objections. Le Microptère n'est pas une Perche et il n'est pas nègre ; sa livrée est demi-deuil ou, plus exactement, gris-verdâtre et blanc-grisâtre...

Alors usons, pour désigner la fallacieuse Perche-Truite, de sa dénomination scientifique... Ainsi se mettront à l'abri de la critique les rares amateurs de ce Poisson transatlantique.

Ceux qui élèvent les Carpes dites de race sont, au regard, légion à en juger par l'effectif des treize compagnies, sections ou escouades qui s'assemblent sous la bannière de l'U. N. S. E.

Aussi la suspicion jetée sur le blason de son cheptel ne saurait laisser indifférent aucun exploitant de nos étangs. Il s'agit de l'espèce constituant le fond de leur peuplement. Le lièvre levé par M. LHERITIER demande à être couru ; la question est d'importance. Oui ou non les étiquettes des aquariums d'exposition abusent-elles les citoyens qui viennent admirer les produits de notre pisciculture et, en tête, M. le Président de la République ? Oui ou non, présente-t-on au peuple des Lausitz-ersatz, des Wittingau de fantaisie, des Franconiennes sans papiers et de suspectes Bohémiennes ?

Il est patent que, depuis la guerre, il y a, dans notre France démocratique, une remarquable floraison de Carpes aristocrates autant qu'exotiques. Il est permis d'écarquiller les yeux devant les pancartes qu'elles arborent, venant à la ville parader devant les citoyens. A leur vue, un quidam que je connais bien ne se laissait-il pas aller à accommoder, comme suit, un couplet d'une vieille chanson de MAC-NAB sur l'expulsion des princes :

« *Aischgrund* » on connaît c'Poisson là !
Faut-il qu'on orgueil soye profonde
Pour s'êt' fichu un nom comme ça !
Peut-il pas s'app'ler comme'tout l'monde ?

Par une association d'idées similaire, à la lecture de la dénonciation visant l'imposture des Carpes à sang prétendu bleu, me sont revenus à l'esprit des souvenirs récoltés au cours d'assez lointains voyages. Il peut y avoir profit à les évoquer pour l'appréciation du litige.

Sans doute, au premier abord, les deux anecdotes que je m'en vais narrer semblent-elles n'avoir avec la pisciculture que des rapports plutôt vagues... Elles en ont cependant plus qu'il n'y a apparence et, tout d'abord, celui d'avoir été notées au cours de missions à l'étranger dont j'ai eu l'honneur d'être chargé par la Direction générale des Eaux et Forêts.

Ainsi, en Février 1902, n'étant encore que Garde général, me trouvais-je à Pétersbourg — non encore Pétrogradé — à l'occasion d'un Congrès international d'aquiculture et de pêche.

Ce que fut l'accueil de nos amis et alliés d'alors, ceux-là seuls s'en font idée qui ont connu la Russie tzariste au temps de sa splendeur.

Quelles réceptions inoubliables ! Quels menus ! Et comment arrosés ?... Si communicative était la chaleur des banquets qu'au terme de l'un d'eux, officiel, j'ai ouï, tout éberlué, S. E. le Ministre de l'Agriculture et des Domaines porter un toast à l'Ecrevisse, symbole du progrès... parce qu'elle marche à reculons !

Mais parlons des crus, car c'est à eux que j'en veux venir.

A un quelconque festin, mon attention fut attirée par l'étiquette de la « bordelaise » posée devant moi. Somptueusement dorée, elle portait, en caractères russes, la mention « Haut-Sauternes ».

Etonné, je m'enquis auprès de « notre oncle », c'est-à-dire du Moscovite spécialement chargé de piloter, renseigner et tenir en liesse la délégation française. — « Pourquoi, demandai-je, avoir supprimé ou omis la mention d'origine ? Est-ce du Château-Yquem ou du Château-Guirand ? »

A quoi il me fut répondu que le « Sauternes » du facon venait de Crimée !

Et comme je réprimai insuffisamment l'expression de ma stupéfaction, on m'expliqua fort aimablement que le vignoble de Chersonèse, dont je dégustais le produit, avait été constitué au moyen de plants directement importés du canton de Langon, arrondissement de Bazas, département de la Gironde.

La souche sauternoise était authentique... indiscutable...

Nombre d'années après, en Juin 1925, c'est à un vieil Inspecteur, en instance de retraite, qu'échut l'heur et l'honneur de représenter l'Administration des Eaux et Forêts au XIII^e Congrès international d'agriculture, à Varsovie.

Ce fut, derechef, un enchantement !

Comment louer congrûment l'hospitalité polonaise, si avenante, courtoise et somptueuse ? Pour les délégués de la France surtout, que d'attentions ! que de cordialité !

Les banquets se succédèrent qui sont le charme et, peut-être, l'essentiel des Congrès ; car c'est là que, dûment arrosée, prend conscience et s'affirme l'humaine fraternité. En dépit de la confusion des langues, Babel n'est plus, alors, qu'un biblique souvenir...

Ainsi advint-il que je me retrouvai, certain jour, en présence d'une « bordelaise » à splendide étiquette, rappelant la robe de la Montespan : « d'or, rebattue d'or, rebrochée d'or, surbrodée d'or ».

Cette fois, le libellé était en français et annonçait du « Graves ». Mais quel ? Haut-Brion ? Picque-Caillou ? Rigailoux ? Croque-Michotte ?

Il me parut prudent de ne pas interroger mes hôtes. Car s'il y a des vignobles dans la Russie méridionale, en Pologne, il en va du raisin comme de la fleur d'orange place Pigalle... Y en a pas beaucoup !

La chance m'avait d'ailleurs placé, à table, tout à côté d'un compatriote spécialement compétent, en sa qualité de Vice-Président de la Confédération générale des vignerons. Je consultai discrètement l'excellent M. CARCASSONNE. Après avoir gravement dégusté, l'arbitre, avec gravité, formula son verdict en ces termes : « Il y a du Graves ! »

Que les pisciculteurs entendent, qui ont des oreilles pour entendre... car, pour eux, ces deux historiettes prennent tournure de paraboles.

Que sont, au fond, les Carpes plus ou moins blasonnées de nos modernes éleveurs, contre lesquelles M. LHÉRTIER s'en-va-t'en guerre, sinon l'équivalent ichthyotechnique du Sauternes russe ou du Graves polonais ?

Si, depuis les importations réalisées de 1905 à 1913 par MM. HIRSCH et MEUGNIOT, les nobles Poissons portant les couleurs de diverses provinces allemandes ou tchèques ont pratiqué, exclusivement, les unions entre consanguins... alors la race est pure. Nous avons des « Wittin-gau » en France comme les Russes ont du « Château-Yquem » en Crimée.

Qu'au contraire se soient produits des croisements, conscients ou inconscients... qu'un enfant de « Bohème » ait frayé avec une « Silésienne »... pis encore, qu'une fille de bonne maison germanique ait dérogé avec un roturier brenneux... Alors, alors, il y a de la « Lausitz » dans nos étangs comme il y a du Haut-Brion dans le « Graves » sarmate.

Voilà, comme conclusion de deux contes après boire, une morale qui étonnera, sans doute, ceux qu'elle ne contristera pas.

Ces derniers auront tort, car de grâce, qu'on ne me fasse pas dire ce que je n'ai pas dit !

Le « Haut-Sauternes » bu en 1902 m'a laissé le meilleur souvenir ; la dominante de son bouquet fleurait la vieille souche girondine. Le « Graves » dégusté en 1925 ne le lui cédait guère, il s'y trouvait comme inclus, rutilant emmi d'autres, transpyréniens, un rayon du soleil de Guyenne. Bref, dans un cas comme dans l'autre, le vin généreux, parfumé, flattait le goût et l'odorat. Mais l'étiquette était fallacieuse.

Pourquoi cette étiquette ?... Fétichisme !

Le vin de mon ami, dont POUCHEUX chante le los, se révèle éminemment discret :

Il n'est pas de ces vins fous
Et qui vous
Flanquent d'abord une tape !
Pacifique et naturel
Il est tel
Qu'il somnolait dans la grappe.

Il n'arbore pas des titres ronflants... et discutables avec la prétention

d'impressionner le palais en en mettant plein l'œil. Il se livre, confiant, à l'appréciation du connaisseur.

Les Carpes à croissance rapide qu'on obtient maintenant en France n'auraient-elles pas intérêt à s'inspirer de cette modestie, compagne habituelle du vrai mérite ?

Mais, objecteront les éleveurs de ces sujets d'élite mais de noblesse incertaine, quand leur qualité est indéniable, à quoi tient alors cette dernière ?

La réponse tient en deux mots : « A vous ! ». Car l'influence du producteur sur le produit est, en la matière qui nous occupe, sinon exclusive, du moins largement prépondérante.

Il faut, naturellement, pour avoir de bon empoissonnage, disposer d'un cheptel de belle vigueur et conformation. Peu importe que celles-ci dérivent ou non d'une illustre origine.

Mais il n'est pas suffisant d'avoir des Carpes râblées, charnues, bossues à souhait pour obtenir des feuilles susceptibles de devenir telles. Le nécessaire, l'essentiel c'est que le pisciculteur soit compétent et consciencieux. Compétent pour maintenir ses Poissons en condition et santé et exercer le contrôle requis sur leurs amours. Consciencieux pour ne livrer que des alevins dont il puisse garantir la bonne venue.

Ainsi les acquéreurs auront-ils satisfaction. Peu leur chaut l'étiquette sous laquelle leur sont vendus des carpillons, tant qu'elle se réfère à leur ascendance. Quelle sécurité leur donne-t-elle autre qu'illusoire ? L'assurance d'être bien servis, seule la confère la réputation du vendeur dont la capacité et la probité professionnelles sont bien établies. Cette bonne renommée leur vaut ceinture dorée.

Conclusion : ce qui fait la Carpe d'élite, c'est le pisciculteur d'élite, La qualité du Poisson, c'est l'intégration dans son organisme, c'est l'expression ichthyobiologique des qualités intellectuelles et morales de celui qui l'élève.

A l'instar de BUFFON on doit poser l'équation : « La Carpe : c'est l'Homme ! »

Qu'on se le dise !...

Foin donc des vocables avantageux, des titres exotiques, des généalogies impressionnantes... Trompe-l'œil que tout cela...

Ne soyons plus les dupes du fétichisme de l'étiquette. Que les Carpes de notre France se présentent bravement, loyalement, sous les seules couleurs de leurs éleveurs français. Les transactions y gagneront en simplicité, clarté et loyauté : vendeurs comme acheteurs y trouveront leur compte.

Et ainsi se trouvera enfin épargnée au jury, lors des expositions futures, la colle insidieuse posée par M. LHÉRIER, à savoir l'appréciation « des caractères distinctifs de la race » chez les Bohémiennes limousines et les Silésiennes solognotes.
